



COMPTE RENDU REUNION COMITE DU 23/10/2014

Présents et Excusés : Voir feuille d'émargement en annexe 1

Cathy annonce que suite à l'AG de la FFBB, le comité qui a eu plus de licenciés la saison dernière a eu un chèque de 650 € + 650 € de bons d'achat à FFBB STORE → éventuellement pour l'achat des classeurs.

✓ COURRIERS ET INFORMATIONS

Reçu du CNDS pour cette saison : 2000 €. Pour info, la saison dernière le CD avait eu : 8000 €. CDOS : 12000 € pour l'emploi de Nicolas (aide sur 3 ans).

Reçu démission d'Aurore TRIBOT.

Info Ligue :

➤ Reçu la fiche d'engagement concernant le trophée Joëlle Guignard et Michel Château.

Les engagements sont libres et gratuits pour toutes les équipes disputant un championnat de Ligue ou départemental.

Important : les équipes évoluant en championnat de Ligue doivent s'ils veulent participer renvoyer l'imprimé dûment rempli. Elles ne sont plus automatiquement engagées.

Une équipe Féminine et Masculine peut être engagée par catégorie et par club.

L'imprimé doit être adressé avant le **9 novembre** au secrétariat de La Ligue (demander aux clubs de mettre le comité en copie de leur envoi).

➤ Modification d'horaire pour la réunion CT le 27 Octobre à 18 h 00 au CREPS.

✓ COMMISSION SPORTIVE

Rencontre N°6 Valéché-Barbezieux BB en DF1 :

Rencontre perdue par pénalité par Barbezieux : la joueuse Charron A. Licence BC992842 non qualifiée pour jouer en DF1.

Rencontre N°7 Jarnac Sports-Barbezieux BB en U15F :

Forfait simple de Barbezieux amende de 37€ et match retour à Jarnac le 06/12/14.

Un rappel pour les feuilles de matchs : il faudrait que les clubs fassent un effort pour que la case qui indique la dénomination de la rencontre soit remplie en haut à gauche.

Je rappelle que pour les clubs qui utilisent l'e.marque doivent l'envoyer en PDF à l'adresse mail suivante :
feuilledematchcd16@orange

Amendes :

Date Rencontre	N° Rencontre	Motifs Amendes	Noms, Prénoms	N° Licence	Club	Montant
04/10/14	801	Retard feuille de match	U17F		CCBB	18 €
04/10/14	3	Retard feuille de match	U13M		SOYAUX	18 €
04/10/14	1	Retard feuille de match	DM1		MOULIDARS	18 €
11/10/14	9	Défaut de licence	DESTOMBES	VT805601	SOYAUX	43 €
11/10/14	803	Défaut de licence	DIZET A	BC987017	ROCHEFORT	65 €
18/10/14	7	Forfait simple	U15F		BARBEZIEUX	37 €

L'amende pour ROCHEFORT est à envoyer aux trésorier du club.

✓ COMMISSION CDO

I – Formation des arbitres

- **Stage de recyclage des arbitres départementaux**

Il s'est déroulé le dimanche 21 septembre 2014 à La Couronne. 22 arbitres ont participé. Refacturation de 15 € par participant aux clubs.

- **Arbitres stagiaires = nouvel examen pour devenir arbitre départemental**

Public visé-Pré requis :

- Licencié nés en **2000** et avant.
- Pas besoin de passer un ECG et de remplir le dossier médical, la licence « joueur » est suffisante.

Les licenciés nés en 2001 et après doivent suivre une école d'arbitrage club.

La durée de la formation est d'environ 40 heures.

6 épreuves à valider

Contrôle en cours de formation

Epreuve E1 : Formation terrain :

Pour valider l'épreuve E1, **le stagiaire devra suivre l'ensemble de la formation**. En cas d'absence justifiée, le stagiaire devra trouver un moyen de travailler les séances (échange avec les autres stagiaires, point avec le formateur, ...). En cas d'absence non justifiée ou non recevable, le Comité Départemental pourra ne pas valider cette épreuve indispensable pour passer les épreuves terminales

Epreuve E2 : E-learning :

Cette épreuve a pour objectif d'inciter le stagiaire arbitre à se former par lui-même et à découvrir et/ou renforcer sa connaissance du règlement de jeu.

Pour cela, le Pôle Formation a conçu un parcours de formation spécifique aux stagiaires arbitres départementaux.

Lorsque le stagiaire aura accès à la plateforme de formation, il pourra suivre différents modules qui rassemblent diverses règles.

Pour chaque règle, le stagiaire trouvera un cours sous forme de diaporama, puis des exercices sous forme de quizz vidéo, des questions vrai/faux, et des QCM. A chaque fois, il pourra refaire les exercices autant de fois qu'il

le souhaite, afin de trouver les bonnes réponses pour progresser.

A la fin de chaque module, il devra compléter une évaluation qui comprend, pour chaque atelier, une question Vrai/Faux, deux questions à choix multiple et deux situations vidéos.

Pour valider un module, le stagiaire devra obtenir 60% minimum de bonnes réponses aux différentes évaluations.

Il y a en tout 24 ateliers répartis en 6 modules. Le temps de travail personnel est estimé à 11 heures.

Pour valider cette épreuve, le stagiaire devra avoir répondu aux 6 évaluations (1 par module) et obtenir 60% minimum de bonnes réponses.

Epreuve terminale (le jour de l'examen)

Epreuve E3 : Test écrit sur le règlement de jeu.

20 questions sur le règlement de jeu : 10 questions Vrai/Faux et 10 questions à Choix Multiples

Cette épreuve est notée sur 20 points (1 point par question).

Lors d'une question à choix multiples, le point est accordé lorsque l'ensemble de(s) réponse(s) est correct. Si une réponse n'est pas cochée, la note de la question sera 0.

Le coefficient de cette épreuve est de 2.

Epreuve E4 : Test oral sur le règlement de jeu.

Le candidat devra tirer un sujet au sort parmi 20 sujets.

Ces 20 sujets auront pu être préparés tout au long de la formation. Encore une fois, l'objectif n'est pas de piéger le candidat, mais de l'amener à une meilleure connaissance du code de jeu tout en travaillant parallèlement sa

capacité d'expression.

Le candidat aura 10 minutes de préparation, puis 10 minutes de passage devant le jury.

Dans un premier temps, le jury laissera le soin au candidat d'exposer son sujet. Il est important que le candidat s'exprime seul sans aide de la part du jury.

Une fois son exposé terminé, le jury pourra alors poser quelques questions si besoin.

Cette épreuve est notée sur 20 points (10 points sur le contenu et 10 points sur la forme de l'exposé).

Le coefficient de cette épreuve est de 1.

Epreuve E5 : Démonstration commentée 1c1

Le candidat devra tirer un sujet au sort parmi 10.

Ces 10 sujets auront pu être préparés tout au long de la formation.

Le candidat aura 10 minutes de préparation, puis 10 minutes de passage devant le jury.

Cette épreuve est notée sur 20 points (10 points sur la partie technique et 10 points sur la partie arbitrage).

Le coefficient de cette épreuve est de 1.

Pour que l'épreuve terminale soit validée (E3+E4+E5), le candidat doit obtenir une note moyenne supérieure ou égale à 12/20, en tenant compte des coefficients.

Evaluation sur un match

Epreuve E6 : Epreuve pratique sur un match départemental

L'épreuve consiste à une observation sur un match de niveau départemental adapté aux capacités du candidat. Il est évident que cette épreuve se déroulera plutôt en fin de saison afin que le candidat ait eu le temps de pratiquer avant tout au long de sa formation.

L'observateur utilise une fiche d'observation définie par la FFBB.

Facile d'utilisation, puisque ne comprenant pas de note, cette fiche s'accompagne d'un onglet qui détaille chaque point de l'observation afin d'aider l'observateur et apporter une uniformité sur le territoire.

L'observateur doit donc compléter chaque item de la manière suivante :

- TRES BIEN : le candidat réussi en grande majorité cet item
- SATISFAISANT : le candidat répond de manière correcte à cet item avec des réussites et des erreurs
- INSUFFISANT : le candidat ne maîtrise pas cet item et fait trop d'erreurs
- NON NOTE : certains items ne peuvent être renseignés car la situation ne s'est pas produite.

Il convient que l'observateur complète le tableau par des croix en face de chaque item.

Les cases grisées sont des cases essentielles pour être apte à arbitrer en département.

Il est également important que l'observateur donne trois conseils au candidat en complétant le bas de la fiche d'observation.

Une fois la fiche renseignée, le Comité Départemental complétera la dernière partie.

Il doit compter le nombre d'item(s) grisé(s) qui a (ont) été coché(s).

Si ce nombre d'item(s) grisé(s) est de 3 ou inférieur à 3, l'épreuve est validée par le candidat.

PLANNING PREVISIONNEL DES STAGES

- Dimanche 2 novembre 2014 de 9h à 12 h à La Couronne
- Dimanche 16 novembre 2014 de 9h à 17 h (*lieu à confirmer*)
- Dimanche 30 novembre 2014 de 9h à 17 h (*lieu à confirmer*)
- Dimanche 14 décembre 2014 de 9h à 17 h (*lieu à confirmer*)

D'autres dates viendront à suivre pour 2015.

Chaque journée de stage sera facturée 15 € par stagiaire.

Les facturations seront faites en Décembre.

CANDIDATS INSCRITS

- **RUELLE BC** : J. SAIVRES, R. BOISSEAUD
- **ASBB SOYAUX** : A. MAROIS, J. BENICHOU
- **JARNAC SPORTS** : B. BRETAUD, A. GONZALEZ
- **BC PUYMOYEN** : J. RAMBOUR
- **COGNAC CBB** : U. VESSERON, S. ANDRE, C. GIRARD, L. ADOLPHE
- **LA COURONNE** : R.SELLIER, T. BENHAMIDA, H. CHARDAVOINE, M.LIBAULT, M. GOURDON, G. SOULET

II – Annuaire départemental – Fiches de renseignements arbitres

Quelques erreurs dans le listing des arbitres de l'annuaire départemental, suite aux arrêts de certains ou au retour tardif de la fiche de renseignements.

Une mise à jour sera téléchargeable sur le site Comité début novembre.

III – Désignations

Elles sont consultables sur le site du Comité dans la commission CDO ou en suivant ce lien :

http://www.comitecharentebasketball.fr/les_commissions/cdo.html

Nos championnats seniors seront à nouveau très difficilement couverts.

Nouveaux barèmes : Ils ont été changés suite aux recommandations fédérales.

Indemnité kilométrique : 0,36 €/km AR

Indemnité de rencontre départementale DM1, DF1 et DM2 : 26 €

Indemnité de rencontre départementale U17 et U15 : 20 €

Indemnité de rencontre régionale U15 et U13 : 25 €

FBI version 2

FBI rencontre actuellement quelques dysfonctionnements avec certains arbitres. FBI ne reconnaît pas leur appartenance à une équipe (joueur ou entraîneur) et les désigne quand même.

De plus certaines rencontres n'apparaissent pas. Donc difficile de les deviner et encore plus de les désigner !

Il est donc demandé aux arbitres d'être très vigilants en ce début de saison et de prévenir le répartiteur très rapidement en cas de problème.

IV – Charte de l'arbitrage

Le traditionnel document était à retourner **au plus tard pour le 10 octobre 2014**.

A cette date, seulement la moitié des clubs avaient retourné le document.

Après un rappel par mail, les clubs de l'ABC et VOEUIL n'ont pas répondu dans les temps ou non pas répondu du tout et sont donc amendés de 35 €.

Le contrôle a priori va être effectué par la Ligue la semaine prochaine.

V- JNA et remise des maillots aux jeunes arbitres

JNA : Seules les rencontres des championnats de Pro A, Pro B et LFB des 31 octobre, 1er et 2 novembre prochains, sont concernées.

Remise des maillots : La Poste n'a plus la capacité d'offrir les maillots aux nouveaux arbitres. La FFBB a fait une offre spéciale aux CD pour commander des maillots, mais cette dernière n'est pas intéressante compte tenu de la trop grande hétérogénéité des tailles proposées dans le pack.

Le comité propose donc d'aider financièrement les clubs dans l'achat du maillot pour les nouveaux arbitres. Pour les clubs qui le souhaitent, en commandant par le Comité, la chemise sera facturée 25 € au lieu de 49 € via la boutique fédérale.

La CDO va envoyer un bulletin de commande aux clubs concernés.

VI- Formation table de marque et e-marque

Toutes les personnes qui désirent se former à la table de marque (à titre personnel ou pour devenir officiel CF) et les clubs qui souhaitent avoir une formation sur la feuille de marque électronique (e-marque) doivent prendre contact directement avec Christine FORESTIER.

VII- Précisions FIBA concernant les nouvelles règles

OCCULTATION DES 24 SECONDES

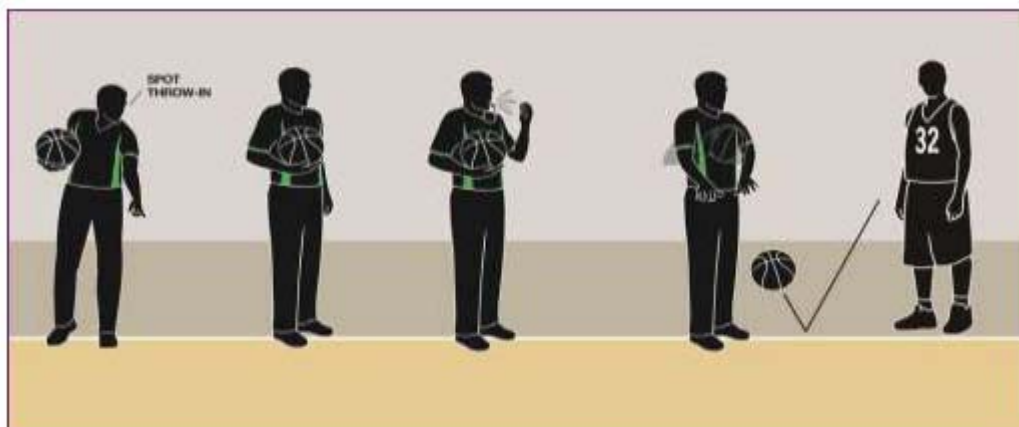
- Contrairement l'article 50.3 - 3° et 5° point, lors de TOUTES les remises en jeu le chronomètre des tirs doit afficher le temps disponible, y compris 14" ou 24". Il n'y a donc plus d'occultation sur les remises en jeu. L'arbitre doit pouvoir contrôler le temps au chronomètre des tirs avant de remettre le ballon au joueur effectuant la remise en jeu.
- L'occultation est maintenue après que le ballon a touché l'anneau sur tir ou pendant les lancer-francs.

DECOMPTE DES 8 SECONDES

- Le décompte des 8 secondes n'est plus nécessaire quand un chronomètre des tirs est utilisé et qu'il est bien visible des arbitres.
- Dans ce cas, l'arbitre doit siffler quand **15 secondes** apparaissent sur chronomètre des tirs et que plus de 8 secondes se sont écoulées

REMISES EN JEU EN LIGNE DE FOND EN ZONE AVANT

- L'arbitre doit donner un coup de sifflet d'alerte d'AT avant de remettre le ballon au joueur effectuant toute remise en jeu en ligne de fond en zone avant.
- L'arbitre de queue doit répercuter le geste de déclenchement du chronomètre de jeu



✓ COMMISSION SALLES ET TERRAINS

R.A.S

✓ COMMISSION COMMUNICATION

Suite au mail du 21/09 certains documents ne sont toujours pas à jour car pas de réponses des présidents de commissions. Cela est dommage, car aujourd'hui le site doit être attractif et avec des informations « neuves » et fiables.

Point fort cette saison : mise en ligne des entraînements de la section sportive, ainsi que ceux des sélections. Peut-être communiquer cela aux techniciens charentais si cela peut les aider, dans ce cas la commission technique doit faire un mail en ce sens.

Prévoir de former Nicolas afin qu'il puisse publier s'il le souhaite des articles.

✓ COMMISSION MINI-BASKET

Le Basket école a débuté.

Nouvelle feuille de match qui va être retravaillée pour inclure les tableaux d'entrée en jeu et corriger les erreurs qui y sont.

Le principe est que pour gagner un match ce n'est plus le cumul des points des 6 périodes, mais le nombre de période gagnée qui indique le gagnant.

Un questionnaire sera envoyé aux clubs à la fin de la première partie des matchs pour faire le bilan de cette nouvelle feuille.

Suggestion de Cathy : Faire une affiche pour bien expliquer la nouvelle feuille de façon ludique pour bien expliquer qu'il n'y a pas de gagnant chez les petits.

Nicolas et Patricia vont s'en occuper pour pouvoir l'envoyer à tous les clubs pour afficher dans leurs salles.

✓ COMMISSION LICENCES

Statistiques du CD 16

Saison 2013/2014 à la date du 23 Octobre				Saison 2014/2015 à la date du 23 Octobre			
Hommes	1 210	69,38%		Hommes	1 257	69,87%	
Femmes	534	30,62%	Total 1 744	Femmes	542	30,13%	Total 1 799

Evolution :

55	3,15%
----	-------

RAS les problèmes se règlent au fur et à mesure sans difficultés.

✓ COMMISSION TECHNIQUE

Nouvelle saison et nouveau CTF (Nicolas DUSSEAULX) à la commission technique.

Nicolas prend ses marques et amène une nouvelle façon de travailler et une volonté de travail réel.

Il est passé dans certains clubs et a observé quelques rencontres.

Nicolas nous donne son sentiment qui est plutôt positif par rapport aux équipes rencontrées, travail intéressant.

Rassemblements

Les rassemblements ont repris avec des groupes et des encadrants motivés sous la tutelle de Nicolas qui intervient pendant les séances. Un Staff Technique se met en place.

2001 masc : Marc André Gendre

2001 fem : Cédric Fournier

2002 masc : Laurent Coiteau + Marc André Gendre

2002 fem : Nicolas Dusseaulx + Cédric Fournier

2003 masc : Marc André Gendre + Emmanuel Bachelier + Jérémy Biteau

2003 fem : Cédric Fournier + Didier Christie + Stéphanie Baspeyras

2004 : Nicolas Dusseaulx+ Emmanuel Bachelier+ Jérémy Biteau + Didier Christie + Stéphanie Baspeyras

Bastien Jacquillard qui suit Marc André est très investi.

Le contenu est envoyé aux responsables (les séances sont également sur le site), ce qui est plus structurant et très bien accepté.

Pour représenter au mieux le comité lors des déplacements (CTF + responsables), des polos blancs avec le logo sont faits.

Les vacances de la Toussaint seront bien chargées puisqu'il y aura le CIC pour les 2002 les 26,27 et 28 Octobre au Creps à Poitiers, suivi d'un stage les 29,30 et 31 à St Yrieix pour les 2003.

Il y aura plus de rassemblement cette année, merci aux clubs pour le prêt des salles.

Challenge Benjamins

Il reprend comme tous les ans, la formule de l'année dernière est reconduite.

Les épreuves sont passées en interne en clubs, puis les clubs envoient leurs résultats au comité avant les vacances de Noël.

Le Comité convoque les meilleurs résultats pour la finale Départementale qui est fixée le 8 Février 2015 (*Lieu à préciser*).

Formation Animateur

Il reste de la place pour la formation Animateur qui débute les 22 et 23 novembre (*Lieu à préciser*).

Section P. BODET

14 enfants répartis sur dans les classes suivantes :

6 ^{ème} : 6	5 ^{ème} : 1	4 ^{ème} : 1	3 ^{ème} : 7
-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------

Les enfants sont licenciés sauf 2 : (Sanaa DAABAL EL ABDI du LCB) et Médéric QUENTIN (Classe 3^{ème}).

Les entraînements se déroulent les :

- Lundi de 16 h à 17 h 30
- Jeudi de 12 h 30 à 14 h 00

Pour le moment, ils vont s'entraîner à la salle de l'IUFM tant que le collège P. BODET n'a pas fait ses travaux. Un bon investissement de la part des enfants même ceux de PUYMOYEN.

Un travail est fait sur les 2004 pour intégrer la section la saison prochaine.

✓ COMMISSION CSRDO

Pas de dossier.

Cathy fait un rappel que cette commission est indépendante : elle doit contenir 2 élus du comité et 3 personnes n'ont élu.

Les élus : A. SESENA et A. SALMON

Les non-élus de la saison dernière : JC VILDARY, B. NAULET,... Voir avec eux s'ils veulent continuer.

✓ COMMISSION TRESORERIE

Au 20 octobre l'ensemble des clubs n'ont pas payés le 1^{er} acompte

Les clubs des Mesnac et de Soyaux doivent l'envoyé semaine 43 (oubli de leur part).

Le club de Chasseneuil ayant une faible trésorerie va régler les 2 acomptes au mois de novembre (les licenciés n'ont pas tous payés leurs licences).

Le club de Voeuil n'avait pas reçu l'acompte (oubli de ma part).

Le club de Cognac a été contacté pas de réponse.

Pour le 2^{ème} acompte le club de Mesnac demande de le régler en 3 fois (en raison d'une perte importante de licenciés).

Le 2^{ème} acompte va être envoyé aux clubs courant de la semaine 43 pour un paiement au 6 novembre (règlement à la ligue le 10/11/2014).

Les clubs vont également recevoir la première facture pour les fournitures ainsi que la facture pour le recyclage des arbitres semaine 43.

Au mois de juillet le comité de hand nous a versé la somme de 1088,37€. Je prévois de les rencontrer courant novembre pour faire un point sur ce qui reste pour l'année.

La facture pour les ordinateurs s'élève à 3600€.

Seuls les clubs de : VALECHEL, CHASSENEUIL, et VOEUIL n'ont pas pris l'ordinateur proposé par le comité.

Nous venons de régler la taxe foncière 710€ (le comité de hand nous en paye la moitié).

Le premier acompte a été réglé à la ligue pour 19000€

Nous devons régler la somme de 5943,40€ à la ligue au titre des affiliations avant le 31 octobre.

Les transports Debeau nous ont envoyé les factures pour Le CIC de décembre 2013 à Poitiers (980 €), et pour le TIC en février 2013 à Royan (900€). [A Vérifier.](#)

✓ DIVERS et Tour de table

Infos suite à la réunion de Ligue :

➤ Arbitres : sur les 4 départements il y a 70 % d'arbitres en moins (45).

Ecoles d'arbitrages pour les CTC : LCB – PUYMOYEN et CCBB – MOULIDARS – GCBB.

JARNAC souhaite faire une école d'arbitrage.

➤ Montées ou descentes en région pour les championnats région le 20/12/2014. Participeront à ce tournoi seulement les 1^{er} des départements. Ce sera en même temps que le CIC 2001 pour :

- U15F et U15M (79)

- U13F et U13G (86)

➤ En raison de déménagement du siège de la ligue à LA CRECHE (79), elle sera fermée les 6, 7, 10 Novembre prochain. Réouverture le 12 Novembre 2014.

L'inauguration est prévue le 13 Juin 2015 à NIORT.

FFBB

➤ Réunion de zone Ouest le 22 Novembre au Mans.

➤ Les Assises sont repoussées en 2015/2016 afin d'avoir le plus de lisibilité sur les réformes territoriales.

➤ EURO 2015 : du 05 au 12 Septembre jusqu'au 1/8^{ème} à MONTPELLIER et après à LILLE.

➤ Proposition U17 et U18 Elite la saison prochaine comme les U15 Elite cette saison : validé au prochain comité directeur du 5 Décembre. Il y aura des U18 Filles la saison prochaine.

➤ Organisation des 24 h du sport féminin le 24 Janvier 2015.

➤ Salon du Basket du 11 au 12 Avril 2015 sur l'esplanade de La Défense.

- Faire le point sur la chaudière : contrat GDF SUEZ (3 ans) qui va bientôt se terminer. Prendre des dispositions.

Prochaine réunion du CD le Lundi 24 NOVEMBRE (Avec les clubs)

Réunion Comité du 23 Octobre 2014

ANNEXE 1



Réunion le 23 Octobre 2014 Emargements CD 16

NOMS	SIGNATURE
SALMON Cathy <i>Présidente</i>	ok
SALMON Alain <i>Vice-président</i>	ok
BITEAU Marylène <i>Secrétaire</i>	
LALANNE Emmanuel <i>Trésorier</i>	ok
CLOCHARD Stéphane <i>Président Arbitrage</i>	ok
DALLA VALLE Cédric <i>Président Technique</i>	ok
SAUGNAC Joël <i>Président Sportive</i>	ok
SESENA Aurélie <i>Président Statuts - Règlement</i>	Aurélie
PIED Marc <i>Président Salles et Terrains</i>	ok
BIGNET Patricia <i>Présidente Licences et MB</i>	ok
COMBE Jean-Claude <i>Président Communication</i>	ok
PEZEAU Christophe <i>Arbitrage</i>	Excusé
FOSSARD Sarah <i>Mini-Basket, Communication</i>	Absente
BERTOUY Patrick <i>C.T.F</i>	---
DUSSEAUX Nicolas <i>C.T.F</i>	ok